

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Cloridorme tenue le 10 mars 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville
 Patrick Simony
 Valère Huet
 Stéphane Fournier
Mme Nathalie Francoeur

Absence : Monsieur Denis Fortin

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, directrice générale et Léona Francoeur sec.adjointe, de même que Yvan Pruneau, chef pompier et ins. adjoint.

2- ouverture de la séance

Son honneur le maire, madame Jocelyne Huet, constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #068-03-14

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de février
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
 - 5.1 résolutions de la correspondance
 - Gouv.qc- baie St-Yvon
 - MRN- autorisation sentier pédestre
 - MSP- rencontre Gaspé
 - CLD- rencontre 20 mars 5à7 et 27 mars formation
 - adhésion programme recycFluo
 - adhésion URLS et COMBEQ Jacques
 - demandes de dons : Fonds Dan Gaudreau- marche mémoire
 - 6-- rapport du conseil, et suivi des procès-verbaux
 - 7- Présentation des comptes payés
 - 8- Présentation des comptes à payer
 - 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : banque de noms- résolution
 - 9.2 : adoption règ. Contre le harcèlement au travail
 - 9.3: dossier plancher aréna
 - 9.4 : reddition de comptes récupération
 - 9.5 : association respectueuse - déjà dans contrat de travail
 - 9.6 : date limite connection de fosses et valider entente
 - 9.7 : décompte # 12 - retenir somme pour réparations
 - 9.8 : finaliser terrain de jeux)
 - 9.9 : dossier Nathalie Lebreux- rencontre jeudi 9h30
 - 9.10 : Adoption politique salariale/contrat de travail /
 - 9.11 : fosses à brancher- fosse R.Côté (conformité- suivi)
 - 9.12 : Acceptation soumission véh.urgence
 - 9.13 : avis de motion
 - 9.14 : politique SST
- 10- Rapport de l'inspecteur municipal
- 11- Rapport du chef pompier
- 12-Période de questions
- 13-Clôture de la séance
 - a) Pagets pompier et premier répondants
 - b) Gymnase - nouvelles donnes
 - c) Yvan comme inspecteur et 50\$/semaine pour ins.adj
 - d) Gel eau JB Côté/facturation
 - e) Nomination conseiller OMH
 - f) Achat de piquets et peinture BF
 - g) Achat d'extincteurs et kit mat.dangereuses
 - h) Adoption des règlements en SST
 - i) Factures Groupe Omhéga

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 069-03-14

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 070-03-14

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 février 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 février 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 février 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS (autres)

- | | |
|--|-------------------------------|
| 1. Hydro Québec | Changement de tarif |
| 2. Conseil de L'eau du Nord | Infos |
| 3. Jeux des 50 ans et + | Paspébiac 12-13-15 et 15 Juin |
| 4. MMQ | Municipalité est membre |
| 5. MMQ | Finalistes « Comme c'est beau |
| 6. Groupe Ressource logements collectifs | Nouveau dir. |
| 7. AQTR | Informations |
| 8. CLD | Appel de Candidatures |
| 9. Combeq | Congres 1-2 et 3 Mai |
| (inspecteur municipal) | ACSIQ Congres chef pompier |
| 10. Québec Municipal | Composteurs : un gain de FQM |
| 11. Québec Rural | Bulletin infos |
| 12. Projet Espaces | Bulletin infos |
| 13. Le fil Gourmand | Bulletin D'infos |
| 14. Fete St-Jean | Programme de subv. en ligne |

Dépôt du Compte-Rendu a Marielle Clavet
Dépôt de la D.G. (balance de vérification, dossiers en suspens, écritures manuelles , factures à initialiser)
Dépôt de l'Agenda de L'inspecteur adjoint Yvan Pruneau du 13 Janvier au 28 Février 2014
Dépôt du rapport de chaque candidat aux dernières élections...

5.1 Résolution # 071-03-14

Lot de grève en eau profonde (Baie de St-Yvon)
v/réf : 4121-02-55-0420

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme autorise sa directrice générale à vérifier auprès d'arpenteur géomètre pour la production du plan de location requis par le MDDEP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Résolution # 072-03-14

Renouvellement autorisation sentier pédestre

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil accepte le renouvellement d'autorisation d'aménager un sentier pédestre sur les lots 45 à 54 Rang 4 et les lots 54, 55 et partie non divisée du Rang 5 et paie le montant réclamé de 367.92\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Résolution # 073-03-14

Réunion Gaspé/MSP

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le déplacement à Gaspé le 19 mars prochain à 13h00 pour les personnes suivantes : mesdames Francoeur, Huet, Dufresne et monsieur Mainville.

Les frais reliés à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Résolution # 074-03-14

Développement culturel/ 5 à 7

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise madame le maire et monsieur Huet à participer à ce 5 à 7, qui aura lieu à Gaspé, le 20 mars.

Les frais reliés à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Résolution # 075-03-14

Programme Recyq-fluo

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adhère au programme de récupération et de valorisation des lampes contenant du mercure.

Cette adhésion ne coûte rien, un conteneur sera disponible à l'éco-centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Résolution # 076-03-14

Adhésion à l'URLS

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-Madeleine et qu'elle engage une somme de 80\$, représentant le coût de la cotisation annuelle;

QU' : Elle délègue, les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport Valère Huet et Patrick Simony.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Résolution # 077-03-14

Fonds Dan-Gaudreau

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme appuie
la campagne annuelle de financement du Village
en chanson de Petite-Vallée et désire verser
200\$ au **Fonds Dan-Gaudreau**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 Résolution # 078-03-14

Don/marche de la mémoire

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL
EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme autorise
un montant de 50\$ pour la marche de la mémoire
qui sera remis à l'équipe de Cloridorme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Chaque conseiller fait état de l'état
d'avancement de ses dossiers respectifs.

**7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} février AU
28 février 2014**

Résol ut i on # 079-03-14

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU d'approuver les
comptes du mois de février de la municipalité
pour un montant de 99 419.24\$ incluant les
salaires et les heures supplémentaires des
employés (es), que chacun reconnaît avoir reçu
lors de la réunion préparatoire, de même qu'une
balance de vérification, les écritures du mois
de janvier et le registre des congés maladie de
la dg et adjointe.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-
trésorière, certifie que la municipalité possède
les fonds disponibles pour les dépenses du mois,
dont copie fait partie intégrante du présent
procès verbal. En foi de quoi je remets ce
certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

RÉSOLUTION # 080-03-14

8- ADOPTI ON DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des
comptes présentés au conseil concernant
l'administration courante et les factures du
projet. Les listes font partie intégrante du
présent procès verbal :

1. Garage L.M. : ouvrage camion Ford : 832.36 \$
+Déneigement 3 604.47 \$ (28.5 heures)
2. Assurance Automobile québec : Immatriculations des
véhicules 5 245.71 \$
3. Raymond, Chabot : Vérification (2^{ième} tranche)
4 599.00 \$
4. P.G. Solutions : Achat ordinateur : 2 363.26 \$
5. Automobiles Mauger : Saleuse : 7 697. 58 \$
6. Aréo Feu : Pincés de désincarcération : 30 186. 69 \$
7. Premier Tech : Renouvellement 6 mois : 8 831.46 \$
8. Geneq Inc. : Equipement , site traitement
9. TACIM; Quote part de la municipalité : 4 284.00 \$
10. Boucherie Le Rouge : Buffet(2) ..1ere réunion du
nouveau conseil : 125.13 \$ + Noel : 338.49 \$

11. Jean Luc Heyvang : Étude Aréna architecte :
11 175.57 \$ (40% de sa facture)
12. Groupe Ressource en logements collectifs : Pour
étude Maison des Aînés : 3 561.82 \$
13. Alain Côté : projet véhicule : 1 725.32 \$
14. Laboratoire BSL : analyse d'eau : 801.38 \$
15. Groupe Altus : honoraire 835.58 \$
16. Boutique Déco-cado : bon d'achat journée de la
femme : 250.00 \$
17. Fabrique : Publicité feuillet paroissial : 100\$
18. Restaurant de l'Anse : Rencontre avec les
ingénieurs : 154.57\$

POUR LE PROJET :
Décompte # 15 : 63 167.90 \$
Inspec-sol : 1 972.34 \$

Projet : les factures seront prélevées à même le
règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution # 081-03-14

Banque de noms

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL
EST RÉSOLU :

QUE le conseil mandate messieurs Marcel
Mainville et Stéphane Fournier de même que
madame Nathalie Francoeur à former le comité de
sélection qui analysera les demandes d'emploi
reçues et établira une liste par ordre
prioritaire selon les qualifications demandées
par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 082-03-14

Adoption de la Politique sur la prévention du harcèlement et de violence en milieu de travail

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil adopte la politique portant sur
la prévention du harcèlement et de violence en
milieu de travail.

QUE cette politique porte le # P-2014-01 et
sera affichée et distribuée à tous les employés
de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 dossier plancher aréna : Madame Clavet va
compléter le dossier

9.4 Résolution # 083-03-14

Reddition de comptes/Recyq-qc et MADA

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER,
IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice
générale à faire parvenir tous les documents
nécessaires aux comptables (Raymond, Chabot,
Grant, Thornton) afin de faire préparer la
reddition de comptes concernant les dossiers
suivants : Recyq-qc et pour la MADA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 les adhésions annuelles sont mentionnées
aux contrats de travail

Maire

Sec-trésorière

9.6 Résolution # 084-03-14

Date limite connexion fosses septiques phase 1 à 4

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal avisera les citoyens des phases 1 à 3 à être connectés au réseau d'égout municipal au plus tard le 15 juillet et ceux de la phase 4, le 15 septembre.

QUE tous ceux qui n'ont pas demandé de permis recevront une facture de 10\$ et l'inspecteur municipal les visitera tous afin de s'assurer que l'installation est adéquate ou était adéquate et ce afin d'éviter des problèmes dans le futur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 085-03-14

Décompte # 12 /Lafontaine Leclerc

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement du décompte # 12, soustrait d'une somme de 25 000\$ (311 055.05 - 25 000). = 286 186.43\$.

QUE cette somme est retenue jusqu'à ce que les travaux de réparation soient effectués au 345, route 132.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Finaliser terrain de jeux : on complète les achats et on installe plus tard- et on installe quelques jeux aux haltes routières.

9.9 Dossier suite à reconstruction après un incendie- modification à faire aux règlements de dérogations mineures et au Comité consultatif en Urbanisme.

9.10 Résolution # 086-03-14

Adoption de la politique salariale et des contrats de travail 2014

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR
CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte la politique salariale qui portera le nom de P-2014-02, tel que présentée.

QUE les contrats de travail sont approuvés par le conseil municipal et que madame Jocelyne Huet, maire est autorisée à signer tous les contrats sans exception ayant été vérifiés et acceptés par les deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 fosses à brancher, faire un suivi de même que celle qui sont non conformes au Q 2-R22

9.12 Résolution # 087-03-14

Soumissions véhicule d'urgence

Appel d'offres par SEAO- trois soumissions reçues :

CAMION CARL THIBAUT INC. 232 240.30\$

INDUSTIRE LAFLEUR INC. 228 923.27\$

MAXI MÉTAL INC. 221 591.32\$

TOUTES CONFORMES et analysées par Alain Côté consultant inc.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme a présenté une demande d'aide financière au MAMROT qui a été acceptée de l'ordre de 174 000\$;

CONSIDÉRANT QU'UN nouveau véhicule d'urgence a été ciblé au schéma de risque incendie de la MRC, car celui en notre possession date de 1981 et n'est plus performant;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal après analyse et retour des taxes (100% TPS et 62.8% TVQ) considère que le montant manquant (25 881.63\$) est minime comparativement à l'achat d'un véhicule neuf qui aura une durée de vie très importante;

POUR TOUS CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la soumission de MAXI MÉTAL INC. Étant la plus basse, soit un montant de 221 591.32\$.

QUE le conseil autorise Alain Côté consultant inc. À procéder aux étapes suivantes.

QUE le montant de 25 881.63\$ soit prélevé au fonds du surplus accumulé non affecté.

QUE cette résolution sera acheminée au MAMROT également.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 AVIS DE MOTION

Monsieur Valère Huet donne avis de motion qu'à une prochaine séance il proposera l'adoption d'un règlement portant sur les dérogations mineures de même que sur le Comité consultatif en Urbanisme.

A) Résolution # 088-03-14

Achat de pagets

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER, IL EST RÉSOLU : l'achat de deux pagets, un pour pompier et un pour premiers répondants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) Résolution # 089-03-14

Location gymnase/modification

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal apporte la modification suivante : le gymnase pourra être loué pour une fête d'anniversaire d'enfants mais seulement pour les jeunes de l'école primaire de Cloridorme. Le coût reste le même soit 10\$/hre.

A partir du 1^{er} avril le gymnase redevient payant (10\$/hre).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Résolution # 090-03-14

Inspecteur municipal

CONSIDÉRANT que Jacques Côté, inspecteur municipal est absent depuis le 10 septembre (accident de travail) et que le travail doit se faire quand même et qu'en période printanière il y a beaucoup de travail à effectuer, autre que travail de bureau, seul travail que monsieur Côté est autorisé à faire pour le moment;

CONSIDÉRANT QUE Yvan Pruneau est déjà inspecteur adjoint et qu'il devra effectuer des suivis de fosses septiques, permis de rénovation, etc...

CONSIDÉRANT QUE l'aménagiste de la MRC est prêt à lui donner une formation;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal nomme monsieur Pruneau inspecteur municipal durant l'absence de monsieur Côté et il recevra un montant forfaitaire de 50\$/semaine rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Résolution # 091-03-14

Facturation

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à facturer le citoyen du 482-A pour l'implication de la municipalité lors du dégel d'eau survenu le 7 mars dernier, tel que présenté au conseil par monsieur Pruneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Résolution # 092-03-14

Représentant OMH

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate madame Nathalie Francoeur, conseillère à représenter la municipalité au CA de l'OMH avec les autres représentants municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) Résolution # 093-03-14

Achat

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les achats suivants : piquets pour BF et à l'été, le conseil entend faire peindre toutes les BF. L'engagement se fera au moment opportun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Résolution # 094-03-14

Achat

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les achats suivants : 4 extincteurs et un kit pour les matières dangereuses (mentionné par la CSST).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

H) Résolution # 095-03-14

Politique Santé Sécurité au Travail

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte les procédures
présentées concernant la santé sécurité au
travail :

- Règlements généraux en Santé et Sécurité
- Politique en santé et sécurité au travail
signé par le maire
- Procédure à suivre par les employés
victimes d'accident de travail signé par
tous les employés.

QUE ces politiques seront affichées au
babillard et que les employés de terrain
devront suivre à la lettre les procédures de
sécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Résolution # 096-03-14

Projet de traitement des eaux usées
Recommandation de paiement des factures
présentées pour les clapets de la station SP 2

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme a
mis en service l'usine de traitement des eaux
usées et les postes de pompages (SP1 et SP2) en
date du 30 janvier 2013;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'utilisation des
postes de pompage, il s'est avéré que de
l'équipement complémentaire devait être
installé aux poste de pompages;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de ces équipements
était hors du mandat de base de l'entrepreneur
général en charge de la construction de l'usine
de traitement des eaux usées (phase 2B);

CONSIDÉRANT QU'une demande de budget pour
l'installation de ces équipements a été
présenté à Ohméga (soumission 588; 2013-08-30)
et Noël Rochette (soumission 1338 DC13; 2013-
07-02);

CONSIDÉRANT QU'Ohméga était le plus bas
soumissionnaire et que Roche Ltée a fait à la
municipalité la recommandation de donner le
mandat à Ohméga.

CONSIDÉRANT QU'Ohméga a réalisé les travaux en
date du 30 janvier 2013 et considérant le bon
fonctionnement des postes de pompages;

CONSIDÉRANT la facture d'un montant total de
24 640\$ (taxes incluses) et la recommandation
de paiement de Roche Ltée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR PATICK
SIMONY CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité paie la totalité de la
facture d'Ohméga datant du 2013-11-27 d'un
montant de 24 640\$ (taxes incluses).

QUE cette facture soit imputée au règlement
d'emprunt no 2012-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOTE : madame Marie Dufresne dépose au conseil
municipal un compte rendu de la rencontre
avec Pascal Savard, aménagiste à la MRC et
un autre de la rencontre tenue à Gaspé
concernant la mise à jour du PGMR. QUE les
factures ont été mises à la disposition
des membres du conseil pour vérification

afin d'y apposer leur signature, de même que le registre des congés maladie (Léona et Marie).

QUE les élus ont prêté serment au code d'éthique.

Rapport : monsieur Yvan Pruneau fait un compte rendu du gel d'eau survenu la semaine dernière, de l'incendie survenu au 426 et de l'état des routes municipales.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : la maison des aînés, l'aréna, les coûts de réparation des lumières de rues, coût de la Petite Séduction, demande d'avoir un représentant par organisme pour faire partie du comité du fonds Cartier Énergie, bris à St-Yvon qui paie pour ça et la route a creusé ; tout brisé, et à quand l'éclairage des nouvelles lumières de rues du secteur St-Yvon-

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière